



La zone de pêche

La Guyane, avec une façade maritime de 350 km, dispose depuis 1977 d'une **zone économique exclusive (ZEE) de pêche d'une superficie de 130000 km²** dont 40000 km² de plateau continental.

Les infrastructures de pêche

2003 : Marché d'Intérêt Régionale (MIR).

2006 : Port de pêche aux normes européennes dans la commune de Sinnamary.

2007 : le port de pêche du Larivot devient une propriété de la commune de Matoury.

La pêche fraîche

La pêche crevettière

4108 tonnes de capture autorisée.

2386 tonnes produites en 2007.

337 marins soient environ 230 marins actifs en équivalent temps plein.

La pêche de poissons

3933 tonnes de poissons dont

- 2481 tonnes de poissons blancs
- 1446 tonnes de vivaneaux

630 marins pour la pêche artisanale de poissons.

41 ligneurs vénézuéliens sous licence communautaire pêchent le vivaneau et le requin. Ces ligneurs doivent débarquer 75% de leur production en Guyane.

Chiffre d'affaires pour la pêche fraîche : 2,5 millions €.

Source : DRAM, IFREMER, CCIG



Les embarcations

- 12 mètres (canots, tapouilles, plates, pirogues)	95
12 à 24 mètres	49
Dont chalutiers actifs	32
24 à 40 mètres	1

Source : IFREMER



Photos IFREMER

La clientèle

30% de la production crevettière est écoulee sur le marché local.

70% de la crevette est acheminée hors du département :

- **La métropole** : 85 à 90% des crevettes produites sont destinées au marché de la métropole ;
- **Les Antilles** : 5 à 10% des crevettes sont à destination des Antilles et 80% de la production de vivaneaux ;
- **Le Suriname** : 10% des crevettes produites ont été exceptionnellement écoulees sur ce marché en 2007.



La quasi totalité du poisson blanc est écoulee sur le marché local.

80% de la production de vivaneaux est écoulee aux Antilles.

source : douanes, CCIG

La transformation

Tout acte qui consiste à nettoyer, découper (en filet ou en darne), conditionner, congeler du poisson ou d'autres produits de la mer correspond à de la transformation.

La transformation des produits de la mer se décline comme suit en Guyane :

Dans le domaine du frais :

- Poissons entiers écaillés ou non
- Filets avec ou sans peau

Dans le domaine du congelé :

- crevettes
- poissons entiers écaillés ou non tranchés en darne, filet de poissons

Autres transformations :

Poissons salés, fumés, autres plats cuisinés à base de poissons

L'industrie de transformation des produits de la mer alimente essentiellement le marché local par le biais des grandes et moyennes surfaces et de la restauration collective.

Chiffre d'affaires pour la transformation : 22,5 millions €.

Source : IFREMER, CCIG



Les challenges

Améliorer les techniques de captures de crevettes et de poissons (sélectivité des maillages des filets) pour :

- diminuer les prises de jeunes poissons et de crevettes ;
- assurer un bon renouvellement de la ressource ;
- proposer des produits de qualité et à forte valeur ajoutée en vue de l'approvisionnement.

Moderniser la flotte aussi bien pour la pêche de crevettes et de poissons.

Conquérir des marchés à niche en produits « haut de gamme » pour la crevette et le marché des Antilles pour le poisson blanc.

Moderniser et créer des unités de transformation à vocation industrielle.

Assurer des **mesures adaptées à la résorption du marché parallèle** en mer et au sol.

source : IFREMER, DRAM



Photos IFREMER



Les contacts

Direction Régionale des Affaires Maritimes (DRAM)

2 bis, rue Mentel BP 6008
97306 Cayenne Cedex
tel : 05 94 29 36 15
fax : 05 94 29 36 16

Institut Français de Recherche et d'Exploitation de la MER (IFREMER Guyane)

Route de Suzini
97300 Cayenne
tel : 05 94 30 22 00
fax : 05 94 30 80 31

Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Guyane (CRPM)

Port de pêche du Larivot
97351 Matoury
crpmem.guyane@yahoo.fr

Organisation des Producteurs des Produits de la Mer de Guyane (OPMG)

Port de pêche du Larivot
97351 Matoury
Tel : 05 94 38 67 33
Fax : 05 94 38 67 34
o-p-m-g@wanadoo.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Guyane
Direction du Développement
et de l'Aménagement du Territoire
Observatoire Economique
Mme BERTON - CLERVAUX Léna
l.clervaux@guyane.cci.fr - 0594 29 96 48

N°2



L'OBS ECO
L'Info Eco

La filière pêche en Guyane

Edition 2008



<http://www.guyane.cci.fr>
BP 49 - 97321 Cayenne Cedex
Tel : 05 94 29 96 00 - Fax : 05 94 29 36 34